

Saint-Denis, le 08 AVR 2025

N/Réf. : DPE/POE/KB/HOpi/VHS- *CD 1500503*Contact : Vanessa HAW-SHING
Pôle Observatoire Etudes Data
Tél. : (0262) 94 21 26
vanessa.haw-shing@reunion.cci.fr**Monsieur Mathieu HOARAU**
Maire de la commune de l'Etang-SaléHôtel de Ville
73 avenue Raymond Barre
BP 901
97427 Etang-Salé**Objet : Avis sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de L'Étang-Salé – création d'un nouvel ouvrage de franchissement de la ravine Deschenez.****Monsieur le Maire,**

Dans le cadre de la consultation des personnes Publiques Associées, vous nous avez transmis pour avis le projet de révision allégée n°1 du PLU de la commune de L'Étang-Salé, et nous vous en remercions.

Nous avons analysé les documents transmis par vos services et vous trouverez ci-après nos observations et avis sur ce dossier, afin que vous puissiez en faire part lors de **la prochaine réunion d'examen conjoint** (votre invitation du mardi 15 avril 2025 de 10h00 à 12h00) prévue par la procédure et le prendre en considération.

1. Répondre aux besoins de la population résidente et aux consommateurs du centre-ville

La Ville de Etang-Salé prévoit la réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de la ravine Deschenez sur le secteur Butte-Citronnelle, permettant d'améliorer les flux de circulation des populations actuelles et à venir de la zone (projet de construction de 2 opérations regroupant 70 nouveaux logements sociaux). Le site d'étude est situé en milieu urbain à proximité immédiate du centre-ville de L'Étang-Salé. Le PLU montre que ce nouvel ouvrage devrait aussi permettre de relier les 2 impasses en créant une connexion directe entre le quartier de la Butte-Citronnelle et le centre-ville de L'Étang-Salé (RD11), facilitant ainsi les déplacements des consommateurs vers le centre-ville.

2. Informer, accompagner l'activité économique durant les travaux d'ouvrage

Le centre-ville de L'Étang-Salé (notamment l'Avenue Raymond Barre et le secteur Butte-Citronnelle) comptabilise près de 106 établissements actifs (*données du Fichier Consulaire CCIR, arrêtées à mars 2025*). La CCI Réunion attire votre attention sur l'importance de mener une concertation approfondie avec les entreprises pour s'assurer que le projet réponde à leurs besoins et contribue au développement durable de votre territoire.

Les travaux peuvent, même réalisés avec les plus grandes précautions, produire de multiples nuisances qui vont parasiter l'activité économique au sein du quartier du fait du bruit, des risques de poussière de chantier et engendrer des difficultés d'accès, de circulation ou de visibilité des activités installées en centre-ville et plus particulièrement à proximité du site d'études.

Il est donc important d'accompagner et soutenir les entreprises bien avant le lancement des travaux par des phases d'information et de prévention. Une communication pourrait être mise en place auprès des acteurs économiques afin de les informer des travaux (calendrier, contraintes, ...).

Il est également nécessaire de prendre en considération les périodes de fortes activités commerciales durant lesquelles les travaux peuvent être adaptés afin de perturber le moins possible les activités économiques de votre commune.

En conclusion, la CCI de La Réunion émet un **avis favorable** tout en soulignant l'importance de la prise en compte des remarques afin d'informer et accompagner au mieux les chefs d'entreprises dans le cadre du projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'Etang-Salé, tel qu'il nous a été soumis.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Maire**, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



Chambre de Commerce et d'Industrie
La Réunion
★

Pierrick ROBERT